



LA FORESTIÈRE®

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PROPRIÉTAIRES
ET EXPLOITANTS FORESTIERS

Rapport d'activité 2025-2026



Sommaire

3	Billet du Président
4	Conseil d'Administration
4	Informations générales • Membres
5-6	Organisation • Personnel de Genolier
7-13	Marché des bois et service de commercialisation • Marché mondial : Volumes d'échange et prix en baisse • Activité de commercialisation de La Forestière • Coordination pour les projets de construction bois de l'Etat de Vaud et de communes vaudoises • Rencontre avec les forestiers de l'ONF • Projet de logiciel de gestion et facturation bois Latschbacher • Commercialisation de bois-énergie et industrie • Versement d'un rabais de courtage aux fournisseurs de bois • Remerciements
14-17	Activités associatives • Promotion de la filière bois • CPP de l'économie forestière vaudoise • Vaud Plaquettes Bois-énergie, Maxime Roth, Président • Antenne romande d'Energie-bois Suisse, Richard Golay • Fonds Vaudois du Bois
17	Pépinière de Genolier
18-19	Commentaires Comptes de l'exercice 2025-2026 • Commentaires de Fabio Ferraretto, Resp. finances et administration
20-21	Rapport de la commission de gestion
22	Rapport de la Fiprom
23	Bilan de l'exercice 2025-2026
24	Comptes d'exploitation de l'exercice 2025-2026
25-27	Budget 2026-2027 • Commentaires de Fabio Ferraretto, Resp. finances et administration



Billet du Président

Mesdames et Messieurs les membres de la Forestière,

L'exercice 2025- 2026 qui vous est résumé dans le présent rapport d'activité s'inscrit dans la ligne des précédents avec une évolution sensible, à la hausse, des prix du marché. Le contexte international doit faire face aux problématiques liées à l'évolution sanitaire des forêts, mais également aux conséquences géopolitiques qui agitent le Monde. Il en va de même dans notre pays qui subit ces mouvements dans un environnement, et c'est heureux, d'augmentation de la demande en bois Suisse dans le domaine du bois de service, notamment pour les constructions privées et publiques, ainsi que pour ce qui concerne le bois énergie.



En chiffres, ce rapport d'activité 2025-2026 apporte toutes les précisions de cet exercice qui clôt avec un bénéfice de Fr. 424'511.83. Le volume des bois commercialisés atteint 186'750 m³ alors que le prix moyen, par catégorie, s'établit à Fr. 83.97.

Ce résultat permet à nouveau d'actionner le mécanisme du rabais de courtage. Avec un taux exceptionnellement haut de 18%, il profite directement aux membres qui commercialisent leurs bois au travers de La Forestière et nous les en remercions.

Notre coopérative est active dans divers secteurs ou entités, tels que Sodefor, le Groupe Vaud Plaquette Bois Energie, la Plateforme Vaudoise du Bois, Boipac, Forêts Romandes ou encore dans la Commission Professionnelle Paritaire notamment. Ces diverses implications permettent d'asseoir encore le rôle de notre coopérative et de renforcer notre interaction avec de nombreux partenaires, en particulier avec l'Etat de Vaud et ses représentants.

Dans sa mission de valorisation de la production de ses membres, La Forestière est attentive à l'évolution des prix, mais également à la tendance du marché, afin de suggérer des coupes en phase avec la demande. Le volume traité en est donc la conséquence et non la finalité.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à l'assemblée générale de La Forestière.

Gilbert Gubler

Président

Conseil d'Administration

Président	Gubler Gilbert	Moudon
Vice-Président	Ruch Daniel	Corcelles-le-Jorat
Membres	Darmon André Giesch Christina Leuenberger Christine Rosset Jean Rochat Paul-Claude Roth Maxime Thuillard Jean-François	Genolier Sion (VS) Vallorbe Etat de Vaud L'Abbaye Ollon Froideville

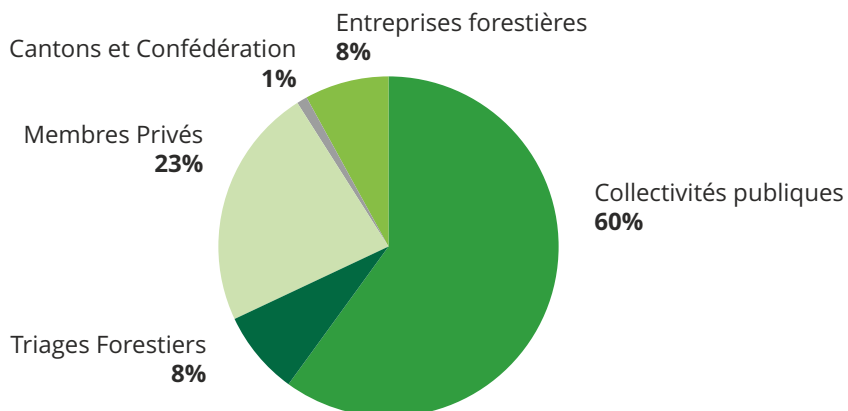
Informations générales

Membres

Au 30 juin 2026, l'état des membres est le suivant :

4 cantons et la Confédération	239 communes et bourgeoisies
92 propriétaires privés	30 triages et groupements
30 entreprises forestières	

**La Forestière compte 396 membres
pour un capital social de Fr. 1'217'750.--**



Organisation

Direction :

M. Didier Wuarchoz

Adresses courriel

dwu@laforestiere.ch

Responsable admin. et finances :

M. Fabio Ferraretto

ffe@laforestiere.ch

Collaborateurs Echandens

Agents commerciaux :

M. David Girardon

dgi@laforestiere.ch

M. Grégoire Vuissoz

gvu@laforestiere.ch

M. Steve Gander

sga@laforestiere.ch

M. Thibaut Zbinden

Commercial Bois Energie

tzb@laforestiere.ch

Facturation :

Mme Nicole Pache

npa@laforestiere.ch

Secrétariat :

Mme Elisabeth Heller

Secrétaire du Conseil

secretariat@laforestiere.ch

Coordinateur certification :

M. Christophe Rémy

Indépendant, sur mandat

cremy@foret-denhaut.ch

Antenne romande EbS :

M. Richard Golay

golay@energie-bois.ch

Collaborateurs Genolier

pepiniere.genolier@laforestiere.ch

Responsable de la pépinière :

M. François Gousseaud

Secrétariat :

Mme Véronique Quel

Chef de culture :

M. Léo Garcin

Production pépinière, par ordre d'ancienneté

M. Fatmir Selimi

M. Abraão Sousa Godinho

M. Christian Maugery

M. Guillaume Roques

M. Mickaël Regad

Mme Jenna Evershed, *stagiaire*

M. Sébastien Laas



Personnel de Genolier

Obtention de son diplôme par M. Arthur Berguerand, désormais Horticulteur pépiniériste CFC

Il mérite toutes nos félicitations, notre ancien apprenti M. Arthur Berguerand, à l'occasion de l'obtention de son CFC. Savoir reconnaître, sous leur forme estivale ou hivernale, plusieurs centaines de rameaux d'essences ligneuses, manier de manière sûre une large gamme de machines, effectuer une transplantation garantissant une reprise optimale du sujet, voici quelques exemples des compétences acquises en seulement 3 années. Bien sûr il faut aussi que des personnes compétentes, bienveillantes tout en étant exigeantes, apportent le soutien nécessaire au candidat. Mais quelle satisfaction lorsque le fameux sésame est enfin décroché. Alors nous disons tous bravo Arthur et tous nos vœux pour la suite de votre parcours professionnel !

Entrées en fonction de Mme Jenna Evershed, MM. Léo Garcin et Guillaume Roques



Mme Jenna Evershed est entrée au service de la pépinière le 1^{er} avril 2026 afin d'effectuer un stage pratique d'une année dans le cadre de sa formation à l'HEPIA de Lullier. Curieuse et volontaire, elle est rapidement devenue un membre à part entière de l'équipe de Genolier, capable d'effectuer nombre de tâches de manière autonome. Nous lui souhaitons une suite de stage enrichissante et un bel avenir pour la carrière qu'elle envisage dans le domaine de l'environnement et des espaces verts.

M. Léo Garcin, titulaire des CFCs de paysagiste et de pépiniériste, nous a rejoints en tant que chef de cultures le 1^{er} septembre 2025. Passionné de botanique et fort de quinze années d'expérience dont la plupart au sein d'une pépinière genevoise, il est par ailleurs en cours d'obtention du brevet fédéral de pépiniériste. A même de seconder efficacement le responsable de la pépinière M. François Goisseaud, il a aussi, en tant que formateur en entreprise, la responsabilité de l'accompagnement de notre apprenti.



M. Guillaume Roques occupe depuis le 1^{er} septembre 2025 un poste de pépiniériste expérimenté. A l'aise aussi bien en cultures pleine-terre qu'à la préparation des commandes, ou encore lorsqu'il faut venir renforcer l'équipe dédiée aux plants forestiers, il affectionne de son propre aveu cette polyvalence au sein d'une petite équipe. Des affinités qui se révèlent fort précieuses au moment d'effectuer la planification des travaux de la pépinière.

Nous souhaitons à nos nouveaux employés de trouver beaucoup de satisfaction dans leur avenir professionnel à la Pépinière de Genolier.

Marché des bois et service de commercialisation

Marché mondial : Volumes d'échange et prix en baisse

Les deux principaux moteurs du marché mondial que sont les USA et la Chine continuent de voir leurs volumes d'importation baisser. De part et d'autre du Pacifique, la morosité des secteurs de la construction des premières économies mondiales est à blâmer. A noter qu'en Chine, l'augmentation sensible de la récolte indigène de bois joue probablement aussi un rôle : elle est passée de 72 millions de m³ en 2015 à 137 millions en 2024. Ce pays diminue donc résolument sa dépendance aux importations de bois, au prix d'un programme d'afforestation de grande ampleur qui se compte en millions d'hectares.



Image : Transport de bois au Canada ©trucknews.com

Chez nos voisins européens : l'offre restreinte en grumes continue de donner le ton en 2025, mais les sciages subissent maintenant une pression à la baisse.

Phénomène surtout observé en Europe centrale, la baisse d'intensité des attaques de bostryches a induit un retour à la normale en termes de volume de bois récolté. Cette baisse de l'offre en grumes a elle-même ouvert la voie à une revalorisation sensible de leur prix, les propriétaires de forêts ayant intelligemment fait jouer la loi de l'offre et de la demande en leur faveur.

Mais après avoir pu, dans un premier temps, repasser les hausses de prix des grumes sur celui des sciages, les scieries allemandes se retrouvent maintenant dans une situation peu enviable face à un marché morose : La demande indigène reste à la peine et les exportations vers les USA, essentielles pour l'industrie allemande du sciage, ont fondu de moitié au premier semestre 2026. Coincées entre le prix des grumes toujours ferme et celui des sciages qui lâche du terrain, les scieries allemandes n'ont eu d'autre choix en dernier recours, que de réduire leur volume de production.

Exportations vers la Suisse : La Suisse reste une très bonne cliente des fabricants allemands et autrichiens de BLC (Bois lamellé-collé).
(Source Destatis et Holzkurier via ChatGPT)

Principaux marchés de BLC allemand en 2025

L'Allemagne a exporté **656 000 m³** de BLC en 2025, soit **+2,4 %** par rapport à 2024 et **+22 %** par rapport à 2023.

Rang	Pays destinataire	Volume 2025	Part des exportations*	Évolution vs 2024
1	 Suisse	252 000 m³	38,4 %	+1,9 %
2	 France	105 000 m³	16,0 %	~0 %
3	 Autriche	65 000 m³	9,9 %	+63 %
4	 Espagne	48 000 m³	7,3 %	-5 %

Illustration : tableaux des exportations allemandes de BLC (sans le CLT – panneaux contrecollés)

Principaux pays destinataires du BLC autrichien

En 2025, l'Autriche a exporté environ **1,4 million de m³ de BLC**, soit plus de 90% de sa production. Les principaux marchés étaient :

Rang	Pays	Exportations 2025	Part approx.
1	 Italie	625 000 m³	44 %
2	 Allemagne	224 000 m³	16 %
3	 Suisse	124 000 m³	9 %
4	 Japon	81 000 m³	6 %

Illustration : tableaux des exportations autrichiennes de BLC (sans le CLT)

Le **marché français** nous concerne également, surtout au niveau des grumes. Durant la période sous revue, nous avons pu constater une reprise du marché dont les niveaux de prix se sont rapprochés de ceux de la Suisse dans les régions frontalières, au point de représenter à nouveau une véritable alternative aux débouchés sur le territoire national. Les agents de La Forestière sont coutumiers de ces arbitrages qui redeviennent maintenant d'actualité.

Contre vents et marées, **l'Italie** reste un débouché important pour les bois suisses. Si les lamelles à coller et le BLC qu'elle importe proviennent traditionnellement en majeure partie d'Autriche, la Suisse exporte régulièrement des sciages d'emballage vers le Nord du pays, riche d'un tissu dense d'entreprises exportatrices. Quant aux scieries locales, elles importent également des volumes non négligeables de grumes.

Pendant ce temps en Suisse... Notre marché continue de jouir d'une demande en bois robuste. En réaction aux hausses de prix des bois importés, à partir de l'automne 2025 les scieries suisses sont parvenues graduellement à augmenter leurs prix de vente des sciages. Ceci nous a permis d'obtenir une revalorisation des grumes. Sans surprise, le ton continue d'être donné par le niveau de prix des sciages d'importation, au-dessus duquel une partie de la clientèle suisse est prête à concéder une « prime bois suisse » d'environ 30.-/m³ ; c'est le cas notamment des lamelles à coller.

D'un point de vue historique, les niveaux atteints en ce début d'automne 2026 peuvent sembler satisfaisants, mais le tableau est moins positif si l'on prend en compte l'inflation et l'augmentation des coûts de la gestion forestière de ces dernières années. Les propriétaires forestiers sont donc en droit d'attendre une poursuite de l'amélioration du prix de leurs grumes.

En ce qui concerne l'offre en grumes indigène, elle est restée stable en 2025 à 1'966'000 m³, ce qui a permis aux scieries suisses de légèrement augmenter leur volume de bois débité. A noter que sur les 2'039'608 m³ de bois débités en Suisse, 74'065 proviennent d'importation (3,6%).

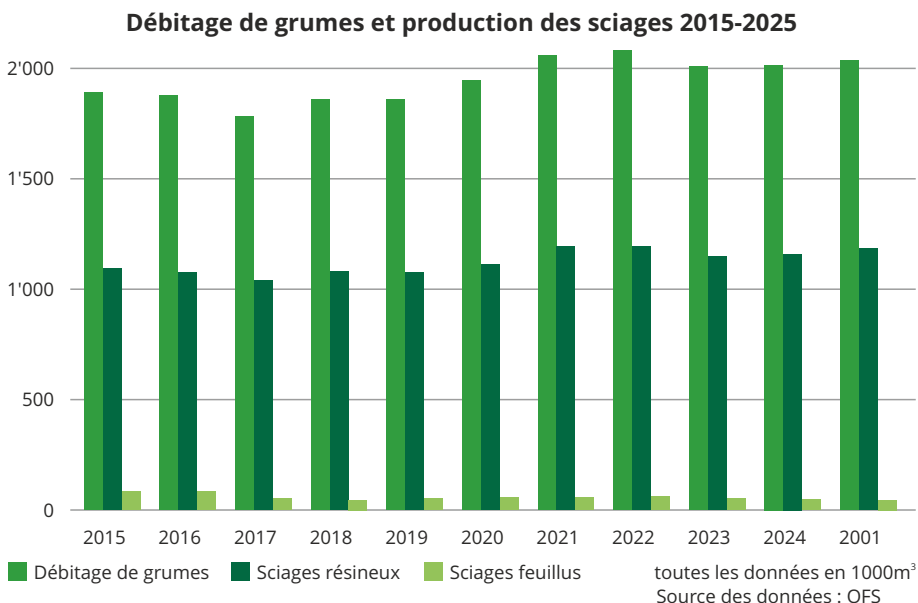


Tableau tiré du rapport d'activités 2025 d'Industrie du Bois Suisse

Feuillus

Dans le marché des feuillus, ce sont les essences les moins abondantes comme le chêne et le frêne qui continuent de tirer leur épingle du jeu, une réalité qui se limite toutefois aux plus belles qualités. Le marché suisse du hêtre a vécu une chute au début de l'année 2025, matérialisée lors de la mise de Lausanne à la mi-mars. La baisse de la demande chinoise, mais surtout la détérioration de l'offre de CFF Cargo sont les principales causes de cette baisse. Depuis, les prix peinent à remonter et campent juste au-dessus de ceux pratiqués sur le marché de l'énergie.



Activité de commercialisation de La Forestière

Au fil de nos négociations trimestrielles avec la Scierie Zahnd SA, les prix de liste des grumes ont pu être augmentés dès l'été 2025. Ce rythme comporte plusieurs avantages, comme celui de donner aux deux parties un agenda prévisible de discussions sur l'état du marché et celui aussi de réduire la durée de validité des prix dans un environnement de plus en plus volatil. Naturellement, il est convenu que lors d'événements inattendus de grande ampleur, des modifications subites de la liste de prix sont réservées.

Signe d'une demande ferme, les bois annoncés à nos deux partenaires de catégorie industrielle, les scieries Zahnd SA et Despond SA, ont été enlevés promptement tout au long de l'exercice.

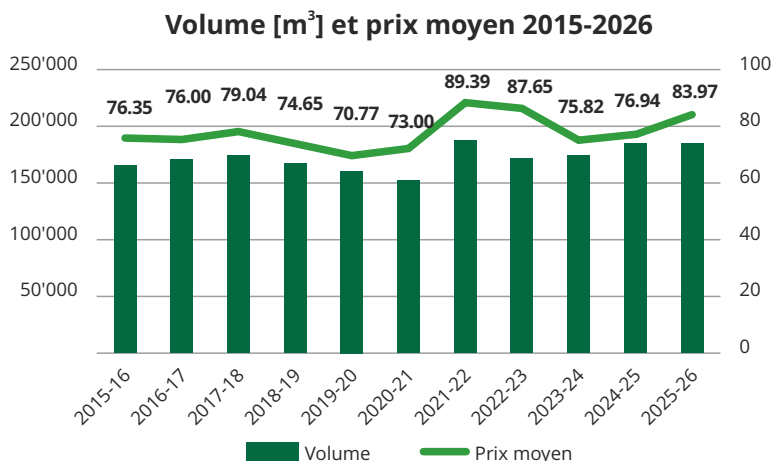


Au niveau de l'assortiment plus traditionnel des bois de qualité charpente et menuiserie, les prix sont restés plus stables tout en bénéficiant du soutien apporté par la solidité générale de la demande.

Dans les **feuillus**, les difficultés rencontrées dans la réalisation des coupes à l'automne 2025 pour cause d'excès d'eau ont contraint les organisateurs de la mise de Lausanne à annuler la session de décembre. Celle de mars 2026 a pu se tenir comme prévu, mais avec un volume offert plutôt modeste en comparaison pluriannuelle. Sans surprise, les niveaux de prix atteints étaient plutôt moyens, en relation avec la situation du marché et la qualité souvent sans éclat des lots proposés lors de cette édition.

Dans le cadre de nos ventes courantes, signalons encore cette niche dans le marché du hêtre que nous pouvons fournir à des conditions satisfaisantes depuis la reprise des activités de Tecobois SA.

La Forestière : Volumes stables et prix en hausse en 2025-2026:



Nouveau : Un service proposé afin de faciliter l'acquisition et la logistique des billes uniques de haute qualité : La Forestière se dote d'une remorque routière d'une capacité de charge de 2'100 kg.



Coordination pour les projets de construction bois de l'Etat de Vaud et de communes vaudoises

D'année en année, les bois commercialisés à des fins d'utilisation en « propre bois » par des maîtres d'ouvrage publics gagnent en importance. Ainsi, la plateforme de commercialisation de La Forestière apporte un soutien apprécié aux entités publiques, Etat ou communes désirant construire un bâtiment en mettant en œuvre prioritairement leur propre bois. Au fil des projets, ces nouveaux processus de commercialisation s'affinent à mesure que les partenaires commerciaux impliqués se familiarisent

avec ces flux transactionnels qui sortent de l'ordinaire. La Forestière met ainsi à profit sa position centrale et son expérience en offrant à ces partenaires une solution garantissant l'usage de bois local en conformité avec la législation régissant les marchés publics.



Futur Gymnase d'Echallens (image de synthèse) ©Etat de Vaud DGIP 2026

Rencontre avec les forestiers de l'ONF

Afin de perpétuer une tradition née dans le courant des années 2010, La Forestière a organisé le 22 avril 2026 une rencontre dans les forêts de Vallorbe avec des représentants de l'agence ONF de Pontarlier, emmenés par son directeur M. Laurent Tautou.

Fort bien reçus par la commune de Vallorbe représentée par M. David Grobéty, garde forestier ainsi que par M. l'inspecteur d'arrondissement Pascal Croisier, les participants à cette rencontre de terrain se sont entretenus sur les problématiques liées aux rapides changements imposés aux forêts, notamment lors de coupes sanitaires de grande ampleur. De part et d'autre de la frontière, un constat se vérifie : la proportion d'épicéas dans nos forêts jurassiennes est en train de chuter inexorablement.



Projet de logiciel de gestion et facturation bois Latschbacher

Initialement prévu pour un démarrage au 1^{er} juillet 2026, notre projet d'implémentation du logiciel Latschbacher pour la gestion et la facturation des listes de bois a pris trop de retard pour que son calendrier puisse être maintenu. Au printemps 2026, nous avons dû nous résoudre à le reporter d'une année.

Commercialisation de bois-énergie et industrie

Dans le bois d'industrie, les efforts se sont concentrés sur la consolidation des acquis avec la nouvelle équipe du service des achats de l'entreprise Swiss Krono pour ces bois qui se retrouvent souvent en concurrence avec les bois d'énergie. L'insistance de notre agent commercial et une bonne compréhension réciproque ont permis l'obtention de conditions attractives pour ces bois.

Du côté de l'énergie, il s'agit de fournir les volumes contractuels fixés avec nos clients en jonglant avec les aléas saisonniers. Les arrêts inopinés de consommation de la part de gros acteurs pour cause de pannes et les forts volumes qui sont déversés brusquement sur le marché occasionnent parfois des situations qui viennent pimenter le travail du responsable.

Versement d'un rabais de courtage aux fournisseurs de bois

Le résultat comptable de notre centre de profit « bois » a dégagé sur l'exercice un bénéfice avant clôture de plus de Fr. 200'000.-. Le Conseil d'administration a donc opté une nouvelle fois pour le versement d'un rabais sur les courtages facturés. Ce rabais représente 18% des courtages appliqués et ramène ainsi le coût de cette prestation de service pour les propriétaires forestiers signataires du mandat à 6,5% pour les ventes standard, et 3,7% pour les bois de canter livrés à Zahnd et Despond. Nous y voyons aussi le signe que les moyens humains engagés dans cette activité sont proportionnés correctement et engagés de manière rationnelle et efficace.

Remerciements

Nous ne pourrions clore cette section dédiée à la commercialisation des bois ronds sans adresser nos plus vifs remerciements à nos partenaires qui nous font confiance tout au long de l'année :

- Nos estimés clients, scieries et négociants de bois ronds
- Nos fournisseurs de bois : les propriétaires forestiers qui nous mandatent et bien sûr leurs gestionnaires les gardes forestiers, ainsi que leurs équipes.
- Les entrepreneurs de travaux forestiers.
- Les entreprises de transport de grumes.

Tous ces acteurs réalisent parfois des prouesses pour faire en sorte que nos bois soient mis à disposition de leurs destinataires dans des conditions optimales : qu'ils en soient ici remerciés.



Activités associatives

Promotion de la filière bois



Crédit photographique : Lignum Vaud

L'événement phare en termes de promotion de la filière forêt-bois a été les Journées du bois suisse des 12 et 13 septembre 2025. Pour l'occasion, La Forestière s'est associée à un regroupement d'entreprises autour de la Scierie Zahnd SA, alors que d'autres regroupements similaires étaient organisés à différents endroits du canton et dans toute la Suisse.

La Forestière était également présente au **Comptoir de la Vallée de Joux du 29 avril au 3 mai 2026**, toujours en association avec les organismes partenaires de la promotion de la filière forêt-bois vaudoise, emmenés par Lignum Vaud.



CPP de l'économie forestière vaudoise

La Commission paritaire a maintenant atteint sa vitesse de croisière. Tant les contrôles en entreprise que les formations offertes aux cotisants se déroulent à satisfaction. Au printemps 2026, plusieurs journées de cours dédiées au classement qualitatif des grumes ont été organisées, auxquelles ont été associés les agents de La Forestière.

Informations utiles sous : www.cppef-vd.ch

Vaud Plaquettes Bois-énergie, Maxime Roth, Président

Au moment de la rédaction de ce rapport, le prix du diesel frôle les Fr. 2.50 par litre, alors qu'il se situait encore à environ Fr. 1.80 par litre il y a quelques mois. Cette augmentation fulgurante démontre à quel point les énergies fossiles peuvent se révéler imprévisibles et poser de sérieux problèmes aux consommateurs finaux. Le bois énergie, quant à lui, poursuit sa progression tout en demeurant une énergie à un prix raisonnable et bénéficiant d'une certaine stabilité.



Autre avantage incontestable : cette énergie est produite dans le cadre de circuits courts, permettant à la valeur ajoutée de profiter pleinement à l'économie locale. Le bois énergie a ainsi de belles perspectives, et nous nous réjouissons de poursuivre notre accompagnement auprès des professionnels forestiers et des propriétaires dans leurs démarches de décarbonation.

Durant l'exercice 2025–2026, le groupe Vaud Plaquettes Bois énergie s'est réuni à trois reprises dans les locaux de La Forestière à Echandens.

À la suite du départ de Monsieur Laurent Fivaz, qui a quitté ses activités au sein du Conseil d'administration de La Forestière, le soussigné a repris la présidence du groupe à compter du 1^{er} janvier 2026.

Plusieurs travaux ont été menés durant les séances de travail. Ils ont notamment porté sur l'élaboration d'un cahier des charges modèle destiné aux appels d'offres pour la fourniture de plaquettes forestières.

Le groupe a également collaboré à plusieurs reprises dans le cadre de la révision de la stratégie bois énergie cantonale. Cette collaboration se poursuit actuellement afin d'accompagner la phase de mise en application de cette stratégie.

La question des rémanents forestiers demeure une préoccupation importante pour le groupe. Dans ce contexte, nous avons pu mettre notre expérience à disposition de la DGE-Forêt pour contribuer à la rédaction d'un guide des bonnes pratiques relatives à la récolte et au traitement de cet assortiment.

Le groupe a par ailleurs planifié et organisé une journée de formation qui se déroulera le 1^{er} décembre 2026 à Blonay–Saint-Légier.

Cette journée abordera deux thématiques principales :

- Le matin : la planification énergétique territoriale ;
- L'après-midi : la logistique liée à la fabrication de plaquettes à partir de rémanents issus des coupes forestières.

Cette formation constituera une occasion privilégiée de partager les expériences et les bonnes pratiques entre les différents acteurs concernés.

Au cours de l'exercice, de nombreux autres sujets ont également été abordés, parmi lesquels :

- l'évolution du marché du bois énergie ;
- l'utilisation des cendres de foyer ;
- les nouvelles technologies dans le domaine du bois énergie ;
- le potentiel bois énergie du canton ;
- ainsi que les activités d'EBS, présentées par Monsieur Richard Golay.

L'exercice 2025–2026 aura ainsi été marqué par des échanges réguliers, des travaux concrets et une implication active du groupe dans les réflexions liées au développement du bois énergie dans le canton. Dans un contexte énergétique marqué par une forte volatilité des prix des énergies fossiles, le bois énergie confirme son rôle dans la transition énergétique et la décarbonation.

Antenne romande d'Energie-bois Suisse, Richard Golay

Etudes du potentiel

Depuis 2012, La Forestière héberge l'antenne romande d'Energie-bois Suisse (EbS-AR). L'Association faitière, fondée en 1979 après les crises pétrolières, promeut l'utilisation judicieuse du bois-énergie.



L'antenne assure la permanence téléphonique et électronique. Son responsable, l'ingénieur Richard Golay, est à la disposition des communes, particuliers, bureaux techniques et médias pour répondre à leurs questions autant sur des aspects généraux que particuliers. Il fait partie du réseau suisse QS-Support soutenu par la Confédération qui aide à la résolution de problèmes d'exploitation survenant sur des chaudières automatiques à plaquettes ou pellets.

Conseils et expertises

Comme exemples d'activités de conseil pour l'année sous revue, citons le soutien à plusieurs triages forestiers renégociant leur contrat d'approvisionnement en plaquettes forestières, l'aide à une commune pour assainir son petit chauffage à plaquettes sèches et la réalisation d'une expertise pour une entreprise en vue de la production de pellets.

Formation et information

Le responsable donne chaque année des cours d'introduction au bois-énergie pour différentes institutions active dans la formation et la formation continue dont des HES-SO.

En janvier 2026, Energie-bois Suisse a organisé le premier Forum romand du bois-énergie à Lausanne. La prochaine session aura lieu 12 janvier 2027 à Fribourg. Comme chaque année, EbS-AR était présent à Habitat-Jardin sur le stand du Canton de Vaud.

Le journal 24heures a publié le 10 octobre 2025 dans sa rubrique l'invité (voir image) un texte du responsable de l'antenne.



Fonds Vaudois du Bois

Hasard du calendrier, aucun versement n'a été effectué par le Fonds en 2025. Rappelons qu'il est alimenté annuellement sur une base volontaire par la vaste majorité des propriétaires forestiers vaudois à raison de 5 centimes par m³ de possibilité. Ses buts sont de soutenir financièrement l'emploi du bois et plus largement l'économie forestière.

Une demande dûment motivée adressée au Fonds peut représenter un apport financier complémentaire intéressant pour vos projets visant les buts ci-dessus.

**FONDS
VAUDOIS
DU BOIS**

Pépinière de Genolier

Entre juillet 2025 et juin 2026, la Pépinière de Genolier a réalisé un exercice relativement satisfaisant, bien que légèrement en retrait de ce qui était attendu.

La météo a joué les trouble-fêtes durant tout l'exercice. L'automne ponctué de fortes pluies et les premières chutes de neige à basse altitude ont freiné certains chantiers. Fin février, les fortes précipitations ont empêché les arrachages. Enfin, le début des canicules prématurément mis un terme à la saison.

En parallèle, nous constatons que notre clientèle a tendance à acquérir des sujets plus petits que par le passé, avec des prix mécaniquement réduits.

Durant l'exercice sous revue, et malgré les conditions précitées, la Pépinière a réalisé un chiffre d'affaires satisfaisant de Fr. 1'883'000.-- qui montre que l'activité a finalement bien résisté.

En septembre 2025, nous avons complété notre équipe en accueillant deux nouveaux collaborateurs. Il s'agit de Monsieur Léo Garcin, nouveau chef de culture, ainsi que Monsieur Guillaume Roques, pépiniériste.

A l'automne 2025, nous avons acquis un nouveau tracteur Massey Ferguson de 85 CV pour nos travaux de culture, ainsi qu'une nouvelle débroussailleuse auto-portée.

Dans le cadre du plan climat, un partenariat a été conclu avec la Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud (DGE-Forêt) permettant de subventionner certaines essences plantées en zone forestière. Nous sommes à votre disposition pour vous informer des conditions requises pour être éligible à ces subventions, équivalentes à Fr. 2,50 par plant.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur www.pepinieredegenolier.ch. Vous y trouverez toutes les informations utiles, ainsi que nos catalogues en ligne.



Comptes de l'exercice 2025 - 2026

Commentaires de Fabio Ferraretto, Resp. finances et administration

L'Organe de révision a effectué l'audit des comptes de La Forestière les 1^{er} et 2 septembre 2026.

La justification exhaustive des postes du bilan a été réalisée au moyen de tous les documents et pièces comptables disponibles.

Par ailleurs, le poste « Débiteurs clients » a été contrôlé en obtenant les confirmations de soldes nécessaires auprès de nos clients et plus de 80 % des créances inscrites au bilan sont confirmées par des tiers ou, le cas échéant, par le paiement lui-même reçu entretemps.

Enfin, la bonne exécution et le respect de la procédure de prise d'inventaire du stock de plantes de la Pépinière de Genolier ont été vérifiés sur la base des pièces détaillées des prises d'inventaire.

A l'exception du calcul de la valeur des placements financiers BCV qui ont fait l'objet de l'application d'une autre méthode de calcul, l'audit n'a donné lieu à aucune reprise ou remarque sur l'ensemble des autres postes et les comptes ont été validés tels que présentés.

Résultats globaux

Le résultat de la Coopérative s'est soldé par **un bénéfice net de Fr 424'511.83**. Sur la base d'une répartition interne par centre de profit, le résultat se présente comme suit :

Centre de profit	Chiffres d'affaires	Achats, frais d'achats	Personnel, loyer, frais généraux et amortiss.	Résultat d'exploitation	Charges et produits hors exploit	Résultat net
Négoce de bois, yc courtage	16'654'434.48	-15'439'712.24	-1'132'389.99	82'332.25	6'234.51	88'566.76
Services généraux, associatifs	525'187.21	0.00	-596'755.97	-71'568.76	0.00	-71'568.76
Pépinière de Genolier	1'882'694.05	-571'752.82	-1'052'755.06	258'186.17	12'255.74	270'441.91
Immeubles locatifs et expl.	527'486.00	0.00	-390'414.08	137'071.92	0.00	137'071.92
TOTAUX	19'589'801.74	-16'011'465.06	-3'172'315.10	406'021.58	18'490.25	424'511.83

Activité « Négoce de Bois »

Le **chiffre d'affaires brut total du négoce de bois**, hors recettes de courtages, s'élève à Fr. 16 millions, en hausse de 9,8 % par rapport à l'exercice précédent

Les **volumes de bois commercialisés** commercialisés se sont établis à 186'750 m³, en progression de 0,3 % par rapport à l'exercice précédent, soit 600 m³ supplémentaires.

Le prix de vente brut moyen se situe à Fr. 83.97/m³, en hausse de Fr. 7.03/m³ (+ 9,1 %). Le budget avait été établi à Fr. 79.-/m³.

Le marché des grumes a démontré une belle progression durant la période avec un niveau de prix qui a repris de la vigueur, malgré les tensions internationales.

La Forestière a introduit en 2015 la notion de rabais de courtage. Ce mécanisme permet d'abaisser le coût de cette prestation lorsqu'elle présente des comptes annuels nettement bénéficiaires (Négoce de bois et consolidé). C'est le cas cette année, il a donc été décidé



d'accorder **un rabais de courtage de 18 %**, pour un total de CHF 130'000.--. Il bénéficie aux fournisseurs de bois ayant signé un contrat de commercialisation. Ce rabais n'est appliqué que pour l'exercice 2025-2026.

Activité « Services généraux et associatif »

Les activités associatives sont traditionnellement déficitaires. Ce département réunit également les autres activités de La Forestière qui, pour l'essentiel, s'autofinancent, ainsi que les mouvements des placements et des titres.

Activité « Pépinière de Genolier »

La Pépinière a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 1'882'694.05, en baisse de 5,8 % par rapport à l'année passée et de 6 % par rapport à l'objectif budgétaire de 2 millions. Le forestier, en hausse de 12 %, n'a pas pu compenser une baisse marquée de l'ornement, de près de 18 %. Outre une conjoncture compliquée, la météo relativement peu favorable a impacté le résultat.

A noter une marge brute sur marchandise à un niveau exceptionnel (69.63 %), quasi identique à l'année passée (69,34 %), grâce, entre autres, à une part sensible de ventes issues de nos productions propres, à une politique d'achat ciblée et rationalisée, ainsi qu'aux royalties encaissées à l'étranger sur le laurier « Genolia ».

Avec un **bénéfice net de CHF 270'441.91**, la Pépinière réalise ainsi un exercice solide, malgré une baisse de l'activité compensée par une rentabilité excellente (marge brute).

Activité « Immeubles locatifs et bâtiments d'exploitation »

Les immeubles locatifs situés à Genolier (3 immeubles et 18 appartements) et les bâtiments d'exploitations affichent un résultat positif de CHF 137'071.92. La réfection complète du hangar à machines de notre Pépinière achevée en octobre 2024 et la rénovation de plusieurs appartements ayant été effectuées, nous retrouvons un niveau de charges d'entretien plus modéré.

Coûts fixes, amortissements et provisions

Les **charges de personnel**, soit les salaires bruts, la part patronale aux charges sociales, les frais de formation et autres frais de personnel, s'élèvent à CHF 2'033'631.26. Ce poste est en hausse de 1,5 % par rapport au budget.

Les **frais généraux** se situent à CHF 631'247.45. Ils sont en baisse de 1,9 % par rapport au budget.

Les **amortissements des immobilisations et participations**, à CHF 280'351.87, progressent de 4,3 % par rapport au budget.

A noter, que sur cet exercice, aucune perte sur débiteur n'a été enregistrée sur le négoce de bois et seulement CHF 3'260.-- sur l'activité de la Pépinière.

Bilan

Le bilan de la Coopérative présente un **fonds de roulement net** (Actifs circulants, déduit des dettes à court terme) d'environ CHF 5,7 millions. Le niveau d'endettement à court terme est par conséquent maîtrisé.

A 45,5 %, le **ratio des fonds propres** se maintient à un haut niveau. Le bilan présente toujours une structure particulièrement solide.

L'exercice de la Coopérative boucle avec un **bénéfice net de CHF 424'511.83**.

Durant la période, la Coopérative a généré un **cash-flow positif de CHF 720'000.--**

Le **résultat à reporter** sur l'exercice suivant est de **CHF 5'821'387.42**.

Rapport de la Commission de gestion

Composition et présences :

- Monsieur Pierre Volet à Blonay (Présent)
- Monsieur Léo Piguët, à Romainmôtier-Envy (Présent)
- Monsieur Lionel-Numa Pesenti à Sainte-Croix (Excusé)

Les membres de la Commission de gestion se sont réunis le 1^{er} octobre 2026 au siège de La Forestière à Echandens.

La Commission a émis son rapport grâce aux éléments fournis par la Direction, notamment avec le document de bouclement d'audit et un rapport financier détaillé.

La séance se déroule en présence de MM. Gilbert Gubler, Président, Didier Wuarchoz, Directeur, Fabio Ferraretto, Responsable finances et administration et Nicolas Métraux, auditeur de l'Organe de révision Fiprom.

Activité bois

Avec un total s'élevant à Fr. 16'006'612,88, le chiffre d'affaires de l'exercice sous revue enregistre une hausse de 9,8 % par rapport à l'an passé et ceci, grâce à un prix moyen de Fr. 83,90, par rapport à 76.94 l'année précédente et 75,82 en 2024

Le résultat présente un bénéfice de Fr. 88'566,76.- et nous notons également la bonne maîtrise des coûts.

Nous constatons qu'il n'y a aucune perte sur débiteurs, ce qui reflète la qualité de la gestion.

Nous constatons – avec plaisir – qu'il a été décidé d'une adaptation de courtage de 18 % en faveur de nos membres

Produits généraux - Associatif

A la lecture des documents, nous relevons que :

- Nous constatons que la valeur des fonds de placements au 30.06.2026 a enregistré une plus-value sur les titres de Fr. 18'176.06.

Ceci implique un résultat négatif de Fr. 71'568,77.- Au 30.06.2025, ce résultat était de Fr. 159'395.12. Il incluait une dépréciation d'actifs des titres FAGUS SA de Fr. 50'000.-- et une dépréciation du fonds de placements des titres à la BCV de Fr. 55'000.--.

Pépinière

Le chiffre d'affaires s'établit à Fr. 1'882'694.05.-, en légère baisse de 5,8 % mais ce chiffre d'affaires reste un excellent résultat pour ce centre de profits.

Nous constatons que la Pépinière est très bien gérée, qu'elle atteint son rythme de croisière et qu'elle génère des revenus importants.

Il est réjouissant de constater que l'approvisionnement en eau destiné à l'arrosage des plantes est assuré par le Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE), lui-même alimenté par les eaux du Léman

La Commission constate que la Direction a tenu compte de nos remarques afin d'améliorer les prestations sociales, en particulier le 2^{ème} pilier, avec une nouvelle répartition, avec 1/3 employés et 2/3 employeurs et que cela a été bien été accueilli par le personnel.

Le résultat de l'année est un bénéfice net de Fr. 270'441.91.- par rapport au 30.06.2025 à Fr. 479'159.67.- ceci peut s'expliquer par le fait que l'équipe – qui était en sous-effectif – a été complétée depuis septembre 2025.

Immeubles et bâtiments d'exploitation

Ce centre de profit présente un bénéfice de Fr. 137'071.92.- due au fait que nous sortons de plusieurs années de coûts importants et qui avaient été amortis directement.

La Commission recommande à la Direction d'étudier le renouvellement du taux de gérance afin de pouvoir – éventuellement – négocier ce montant à la baisse.

Les amortissements représentent Fr. 159'000.- Nous constatons une dette hypothécaire de Fr. 5'187'958.75.-, en légère diminution.

Bilan au 30.06.2026

- a) Le bilan présente un fonds de roulement net (actifs circulants déduits des dettes à court terme) de Fr. 5'714'422.72.- contre Fr. 5'302'250.89.- au 30 juin 2025
- b) A 45,5%, le ratio des fonds propres se situe toujours à un niveau élevé, pour rappel à 46.8 % en 2025
- c) Durant la période sous revue, la Coopérative a généré un cash-flow positif de Fr. 723'863.70.- par rapport à Fr. 755'792.40.- en 2026, ce qui reste exceptionnel
- d) Le bénéfice consolidé au 30 juin 2026 est de Fr. 424'511.83.- contre Fr. 380'081.28, en 2025
- e) Au 30 juin 2026, le total du bilan s'élève à Fr. 15'471'693.76 et les capitaux propres à Fr. 7'039'137.42

Conclusions

La situation de la coopérative est toujours confortable, Elle affiche un résultat net de Fr. 424'511.83

La Commission apprécie la qualité et la finesse des analyses prospectives à la recherches de nouvelles pistes, dans une conjoncture où il s'agit de rester vigilants et très réactifs face à l'évolution des marchés et surtout des fluctuations financières.

Les membres de la Commission de gestion remercient les collaborateurs et les responsables de La Forestière pour leur engagement au service de la coopérative.

La Commission de gestion, à l'unanimité et sur la base du rapport de la Fiduciaire Fiprom, recommande à l'Assemblée générale :

- a) D'adopter les comptes tels que présentés
- b) De donner décharge aux organes responsables de La Forestière
- c) De donner décharge de leur mandat aux membres de la Commission de gestion

Les membres de la Commission de gestion

Monsieur Pierre Volet



Monsieur Léo Piguet



Echandens, le 1^{er} octobre 2026

Rapport de la Fiprom



Rapport de révision

À l'assemblée générale de

La Forestière, société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers

En notre qualité d'organe de révision, en application de l'art. 30 des statuts et des art. 906 à 908 CO et 727 à 731a CO, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de La Forestière, société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers pour l'exercice arrêté au 30 juin 2026.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant un bénéfice de l'exercice de CHF 424'511.83 ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Lausanne, le 2 septembre 2026



Nicolas Mettraux
Expert-réviseur agréé
Expert-comptable diplômé
Responsable du mandat



Richard Dirac
Expert-réviseur agréé
Spécialiste en finance et comptabilité breveté

Bilan de l'exercice 2025-2026

ACTIFS	30 juin 2026	30 juin 2025	Variations
Actifs circulants			
Trésorerie	3'331'788.31	2'461'942.55	869'845.76
Placements titres BCV	1'469'601.09	1'443'907.41	25'693.68
Débiteurs clients	3'108'100.08	2'603'704.93	504'395.15
./. Provision pour pertes sur créances	-175'000.00	-156'000.00	-19'000.00
Débiteurs divers	41'499.35	64'815.05	-23'315.70
Débiteurs charges sociales	19'487.90	20'716.35	-1'228.45
Stock marchandise	1'120'686.00	1'055'775.00	64'911.00
Actifs de régularisation	32'857.58	55'250.01	-22'392.43
Total actifs circulants	8'949'020.31	7'550'111.30	1'398'909.01
Actifs immobilisés			
Mobilier, agencement, informatique	116'501.00	42'501.00	74'000.00
Machine et matériel d'exploitation Pépinière	125'500.00	101'500.00	24'000.00
Véhicules	49'000.00	83'500.00	-34'500.00
Terrains	113'000.00	123'000.00	-10'000.00
Bâtiments d'exploitation de la pépinière	530'000.00	576'000.00	-46'000.00
Immeubles	5'457'000.00	5'570'000.00	-113'000.00
Garantie de loyer	6'672.45	6'672.45	0.00
Participations	85'000.00	312'500.00	-227'500.00
./. Provisions sur participations	0.00	-227'500.00	227'500.00
Portefeuille clients	40'000.00	0.00	0.00
Total actifs immobilisés	6'522'673.45	6'588'173.45	-65'500.00
TOTAL ACTIFS	15'471'693.76	14'138'284.75	1'333'409.01
PASSIFS	30 juin 2026	30 juin 2025	Variations
Capitaux étrangers			
Créanciers - Fournisseurs	2'189'594.12	1'374'117.80	815'476.32
Créanciers charges sociales	45'754.70	34'045.10	11'709.60
TVA due	187'132.44	188'164.21	-1'031.77
Passifs de régularisation	411'092.08	336'533.30	74'558.78
Subvention DGE plants forestiers	131'524.25	0.00	131'524.25
Encaiss. d'avance certification 2025-2030	230'000.00	266'000.00	-36'000.00
Encaiss. d'avance EBS	39'500.00	49'000.00	-9'500.00
Autres dettes à long terme (échéance 2029)	10'000.00	10'000.00	0.00
Prêts hypothécaires	5'187'958.75	5'266'798.75	-78'840.00
Total capitaux étrangers	8'432'556.34	7'524'659.16	907'897.18
Capitaux propres			
Capital social	1'217'750.00	1'216'750.00	1'000.00
Bénéfice reporté	5'396'875.59	5'016'794.31	380'081.28
Résultat de l'exercice	424'511.83	380'081.28	44'430.55
Total capitaux propres	7'039'137.42	6'613'625.59	425'511.83
TOTAL PASSIFS	15'471'693.76	14'138'284.75	1'333'409.01

Comptes d'exploitation de l'exercice 2025-2026

RUBRIQUES	juil. 25-juin 26	juil. 24-juin 25	Variations
Chiffres d'affaires	18'416'792.93	17'102'369.65	1'314'423.28
Recettes de courtage	647'821.60	612'093.25	35'728.35
Achats, frais d'achats, transports	-16'011'465.06	-14'716'661.17	-1'294'803.89
MARGE BRUTE	3'053'149.47	2'997'801.73	55'347.74
Produits généraux			
Cotisations des membres	154'001.95	152'777.95	1'224.00
Honoraires de certification	53'873.00	81'728.50	-27'855.50
Honoraires de gestion	39'000.00	42'000.00	-3'000.00
Produits divers	278'312.26	220'204.13	58'108.13
Total des produits généraux	525'187.21	496'710.58	28'476.63
MARGE NETTE	3'578'336.68	3'494'512.31	83'824.37
Coûts fixes			
Charges de personnel	2'033'631.26	1'860'563.99	173'067.27
Loyer et frais de locaux	83'979.47	75'765.73	8'213.74
Frais généraux	631'247.45	692'861.61	-61'614.16
Pertes s/débiteurs, frais contentieux	3'260.00	1'033.72	2'226.28
Total des frais généraux	2'752'118.18	2'630'225.05	121'893.13
Charges / Produits financiers	53'750.05	115'440.16	-61'690.11
RÉSULTATS AVANT AMORTISS.	772'468.45	748'847.10	23'621.35
Impôts	67'095.00	59'425.00	7'670.00
Amortiss. Immobilisations/Particip.	280'351.87	316'920.43	-36'568.56
Ajustements de provisions	19'000.00	3'000.00	16'000.00
Total amortissements et dotations	366'446.87	379'345.43	-12'898.56
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	406'021.58	369'501.67	36'519.91
Produits hors exploit. ou exe. antér.	18'628.04	10'742.42	7'885.62
Charges hors exploit. ou exe. antér.	-137.79	-162.81	25.02
Total charges & produits hors expl.	18'490.25	10'579.61	7'910.64
RÉSULTAT NET	424'511.83	380'081.28	44'430.55

Budget 2026-2027

Commentaires de Fabio Ferraretto, Resp. finances et administration

Activité « Négoce de bois »

L'exercice s'est finalement bouclé avec un volume commercialisé de 186'750 m³, au prix moyen, au m³, de Fr. 83.97.

Le volume budgété pour le prochain exercice s'établit à 180'000 m³. Nous restons prudents dans l'approche volume, les incertitudes économiques et géopolitiques, toujours d'actualité au moment d'établir ce budget, sont importantes. Pour ce qui est du prix moyen, nous tablons sur un niveau stabilisé, au moins jusqu'à la fin 2026 et début 2027. Le change Euro – franc suisse est toujours aussi défavorable, mais semble stable depuis presque une année.

Nous avons par conséquent établi notre budget à un prix moyen de Fr. 84.-- identique à l'exercice précédent.

Notre marge brute se situerait ainsi à Fr. 1'247'000.--.

Le bloc des charges du personnel restera stable, aucun changement dans notre structure actuelle n'étant envisagée.

Le reste des frais généraux ne bouge pratiquement pas d'une année à l'autre et n'apporte pas de commentaires particuliers.

Les charges d'amortissements sont en légère baisse.

Le résultat net final du centre de profit s'établirait ainsi à Fr. 110'882.-- de bénéfice.

Activité « Services généraux »

Les services généraux, qui incluent l'associatif, le mandat de gestion SODEFOR, la certification, l'antenne romande d'Energie-bois Suisse, sont structurellement déficitaires sur sa partie associative. La certification et l'antenne romande EBS étant financièrement neutres pour la Forestière.

Ce département présente un déficit d'un peu plus de Fr. 65'000.--, à un niveau pratiquement identique à l'exercice précédent.

Activité « Pépinière de Genolier »

Ces deux dernières années, la Pépinière n'a juste pas atteint les 2 millions de chiffres d'affaires. La dynamique reste présente, malgré quelques incertitudes conjoncturelles et une météo qui devient un facteur perturbant.

Nous avons établi un budget ambitieux à Fr. 1'950'000.--

Durant les deux derniers exercices, la Pépinière a réalisé une marge brute de 69 %. Nous avons établi un budget très prudent à 60 %.

L'équipe de la Pépinière désormais complète depuis l'automne 2025, il n'y a que peu de modification sur les charges du personnel.

Les autres frais généraux sont stables et n'apportent pas de commentaires en particulier.

Les amortissements sont en régression, le gros des investissements ayant été réalisés ces 3 ou 4 dernières années.

La Pépinière devrait boucler avec un bénéfice net de Fr. 132'835.--

Activité « Immeubles locatifs et bâtiments d'exploitation »

Nous avons prévu quelques charges d'entretien supplémentaires. Le résultat des immeubles locatifs et des bâtiments d'exploitation devrait régresser de Fr. 20'000.--.

Nous nous attendons à des charges hypothécaires sans changement pour l'exercice à un peu plus de Fr. 70'000.--.

Les amortissements restent stables d'une année à l'autre.

Le résultat des immeubles s'établit ainsi à près de Fr. 117'035.--.

Le **consolidé de la Coopérative** est attendu avec un bénéfice net de Fr. 294'915.--.

Ci-dessous, le résumé, par centre de profit, de l'ensemble des éléments financiers du budget 2026-2027 :

Centre de profit	Chiffres d'affaires	Achats, frais d'achats	Personnel, loyer, frais généraux et amortiss.	Résultat d'exploitation	Charges et produits hors exploit	Résultat net
Négoce de bois, yc courtage	16'127'000.00	-14'880'000.00	-1'138'718.00	108'282.00	2'000.00	110'282.00
Services généraux, associatifs	525'500.00	0.00	-590'737.00	-65'237.00	0.00	-65'237.00
Pépinière de Genolier	1'950'000.00	-770'000.00	-1'047'165.00	132'835.00	0.00	132'835.00
Immeubles et bâtiments	520'000.00	0.00	-402'965.00	117'035.00	0.00	117'035.00
TOTAUX	19'122'500.00	-15'650'000.00	-3'179'585.00	292'915.00	2'000.00	294'915.00



RUBRIQUES	Budget 2026-2027
ACTIVITÉ	
Chiffre d'affaires brut, recettes	18'379'500.00
Achats, frais d'achats, transports	-15'650'000.00
Recettes de courtage	727'000.00.00
MARGE BRUTE	3'456'500.00
Produits généraux	
Produits divers	16'000.00
Total des produits généraux	16'000.00
MARGE NETTE	3'472'500.00
Coûts fixes	
Charges de personnel	2'127'175.00
Loyer	81'950.00
Frais généraux	600'970.00
Pertes s/débiteurs, frais contentieux	0.00
Total des frais généraux	2'810'095.00
Charges / Produits financiers	50'065.00
RÉSULTATS EBITDA	612'340.00
Impôts	50'425.00
Amortissements	269'000.00
Ajustements de provisions	0.00
Total amortissements et dotations	319'425.00
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	292'915.00
Produits hors exploit. ou exe. antér.	2'000.00
Charges hors exploit. ou exe. antér.	0.00
Total charges & produits hors expl.	2'000.00
RÉSULTAT NET	294'915.00
CASH FLOW	563'915.00





Pépinière de Genolier

Pépinière de Genolier

Route de Trélex 29
CH-1272 Genolier

Tél. : +41 (0)22 366 14 80
Fax : +41 (0)22 366 15 75
Courriel : pepiniere.genolier@laforestiere.ch

www.pepinieredegenolier.ch

Le site internet de la Pépinière de Genolier
répond à toutes vos questions !

Rabais pour les membres de La Forestière !



LA FORESTIÈRE®

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PROPRIÉTAIRES
ET EXPLOITANTS FORESTIERS

La Forestière

Société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers
Route de la Chocolatière 26
CP 129
CH-1026 Echandens

Tél. : +41 (0)21 706 50 20
Fax : +41 (0)21 706 50 29
Courriel : info@laforestiere.ch
Listes de cubages : cubages@laforestiere.ch

www.laforestiere.ch

